

Enregistré en Préfecture le :  
17/02/2023

		N°	2023	DEL2023/10
<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b>		<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS</b>		
<b>VILLE DE RUEIL-MALMAISON</b>				
<b>OBJET :</b> Don de l'OGEC Notre-Dame		L'an deux mille vingt trois, Le neuf février à dix-huit heures trente, Le Conseil d'Administration composé de seize membres, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BLANDINE CHANCERELLE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.		
<b>DATE DE CONVOCATION</b> 6 févr. 2023		<b>Étaient présents :</b> Mesdames ROUBINET, CHANCERELLE, MONOT, HALIPRÉ, BERNARD, JOLY, Messieurs MORIN, de GALARD, SEMPERE, DEFRANCESCO.		
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b> EN EXERCICE __16__ PRESENTS __10__ VOTANT __10__		<b>Étaient excusés :</b> Mesdames HAMZA, BECKER, DESCHEEMAEKER, SAVARY, Messieurs OLLIER, de MARION, Poste vacant d'un membre nommé en cours de remplacement Formant la majorité des membres en exercice.		
La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale certifie avoir fait publier sur le site internet de la Ville la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.  Le 20 février 2023		Marie-Pierre Avril est nommée Secrétaire de séance.  La Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée de la volonté de l'OGEC Notre dame de faire un don au Centre Communal d'Action Sociale au profit de la Boussole.  Le montant de ce don est de 1650€ (mille six-cent cinquante euros)  La Vice-Présidente propose le versement de cette somme sur le budget recette du CCAS  La Vice-Présidente invite les membres de l'Assemblée a délibéré.		
<b>BLANDINE CHANCERELLE</b> Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, Familiales et aux Seniors Vice-Présidente du C. C. A. S.		L'Assemblée,  Après avoir entendu les explications de la Vice-Présidente et sur sa proposition.  VU le code des collectivités territoriales en ses articles L2242-3 et L2242-4  VU le code de l'action sociale et des familles en son article L123-8		
				

Enregistré en Préfecture le :  
17/02/2023

ADOpte À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET  
REPRÉSENTÉS

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et  
ont signé les membres présents.

**BLANDINE CHANCERELLE**  
Adjointe au Maire déléguée aux  
Affaires Sociales, Familiales et  
aux Seniors  
Vice-Présidente du  
C. C. A. S.

